

Changement de Directeur AFUL

A l'attention des copropriétaires

Chers copropriétaires,

À la suite du changement de direction de l'AFUL (*cf bulletin d'information de janvier 2026*), la reprise complète de la gestion comptable par le **cabinet Soupizet** est en cours.

Toutefois, cette opération n'est pas encore totalement finalisée en raison de la transmission tardive des documents par l'ancien directeur, le cabinet Loiselet et Daigremont, ce qui a entraîné un décalage dans le traitement des comptes.

En conséquence, l'appel de charges individuel vous sera adressé prochainement et devrait vous parvenir **autour du 10 avril**.

Par ailleurs, **les coordonnées et les modalités pratiques pour le règlement des charges** vous seront communiquées par courrier avec votre appel de charges.

Nous vous remercions pour votre compréhension et restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Cordialement,
Le comité syndical de l'AFUL